Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, 2016, Claude Lamboley

Séance du lundi 14/11/2016, conférence n°4382, tome n°47,

MORT DE Mme DE SÉVIGNÉ À GRIGNAN

Par Claude Lamboley

MOTS CLEFS: Mme de Sévigné. Château de Grignan. Petite vérole. Phrénologie. Docteur Gall.

RÉSUMÉ: L'auteur raconte les circonstances de la mort de Mme de Sévigné à Grignan, victime de la petite vérole, et la violation de sa sépulture en 1793.

SUMMARY: The author tells the circumstances of Mrs de Sévigné's death in Grignan, victim of the smallpox, and the violation of his grave in 1793.

J'ai présenté, en 2012, une communication qui se voulait originale, car, s'appuyant sur les dernières connaissances en rhumatologie et sur une étude minutieuse et attentive de la Correspondance de Madame de Sévigné, elle prétendait proposer un diagnostic inédit et plausible du rhumatisme dont avait souffert la marquise entre 1676 et 1680 : une algodystrophie¹.

Cette fois-ci, je me contenterai de remettre en mémoire les circonstances de la mort de Madame de Sévigné à Grignan, en l'étoffant par de larges extraits de sa Correspondance et surtout en faisant part des derniers rebondissements concernant cette mort à la lumière des investigations récemment médiatisées.

Quand elle quitte Paris, le 11 mai 1694, Madame de Sévigné ne se doute pas qu'elle n'y reviendra plus. Rien ne l'y retient. Ses deux premières amies, Madame de Lavardin et Madame de Lafayette, sont mortes. Certes, écrit-elle, le 25 avril 1694², J'en laisse encore ici que j'aime et que j'estime; mais comme ce n'est pas à ce degré, et qu'elles en ont d'autres que moi, je les quitte avec un regret supportable. Son complice et cousin, de Bussy, est mort, lui aussi, un an plus tôt.

La situation économique et sociale à Paris, où sévit, alors, une famine qui sera la dernière grande famine de l'Ancien Régime, la misère et les maladies, causes d'une mortalité effrayante, l'inquiète. En 1693, après plusieurs mauvaises années, la récolte s'était avérée médiocre. L'hiver qui avait suivi avait été exceptionnellement rude, on mourrait en abondance dans tout le Royaume. Le printemps suivant avait été particulièrement sec. Une partie des vivres disponibles avaient été réquisitionnés pour les besoins de l'armée des Flandres, aggravant la situation alimentaire du peuple. Dans la capitale, pendant l'été 1694, la colère grondait. Par crainte du pire, on expulsera les gueux. Mais dans les campagnes, la situation n'était guère meilleure, condamnant les paysans à l'errance pour trouver de la nourriture. La dénutrition contribuait à affaiblir les organismes. La chaleur, qui accélérait la putréfaction des milliers de cadavres sur les chemins, était responsable de graves épidémies. La typhoïde, notamment, propagée par l'eau et les aliments souillés, achevait ceux qui avaient réussi à se nourrir un peu. Fénelon écrira, dans une lettre d'une violence inouïe à Louis XIV, que La culture des terres est presqu'abandonnée; les villes et les campagnes se dépeuplent... La France entière n'est plus qu'un grand hôpital désolé et sans provision3. La marquise écrira sobrement dans une lettre à la comtesse de Guitaut qu'il n'y a plus moyen de vivre au milieu de l'air et de la misère qui est icit, aussi ne pense-t-elle qu'à fuir l'orage qui nous accable ici de toute part et à se réfugier au plus vite à Grignan, ce château enchanté... puisqu'on n'y voit ni misère, ni famine, ni maladies, ni pauvres⁵.

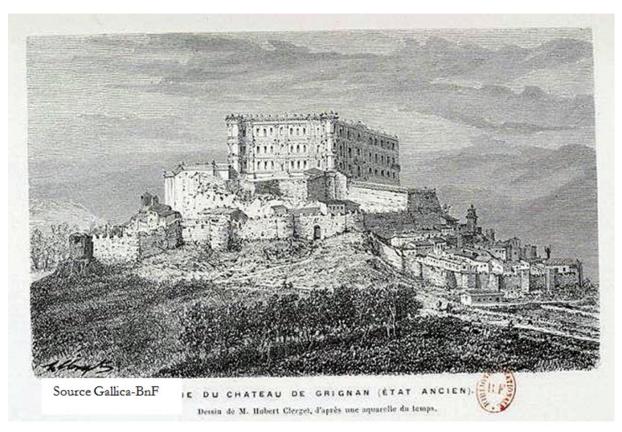
Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, 2016, Claude Lamboley

Enfin, l'âge venant, elle éprouve le besoin naturel de vivre désormais près de sa fille, Françoise Marguerite, qu'elle chérit. Elle imagine d'autant moins qu'elle a rendez-vous avec la mort, que, jusque-là, elle a joui d'une bonne santé, si ce n'est ce rhumatisme qui l'a ennuyée de 1676 à 1680 et que j'ai identifié comme étant une algodystrophie, et quelques petites misères comme, en 1685, des égratignures qui avaient évolué en un ulcère de jambe, à cause d'une insuffisance veineuse, ou encore, en 1687, des manières de convulsions à la main gauche, et des visions de vapeurs qui me faisaient craindre l'apoplexie ⁶. Ce n'est pas pour autant qu'elle ne pense pas à la mort. Ainsi écrira-t-elle, en 1672, elle a alors 46 ans : Je suis encore plus dégoûtée de la mort : je me trouve si malheureuse d'avoir à finir tout ceci par elle que si je pouvais retourner en arrière je ne demanderais pas mieux. Je suis embarrassée dans la vie sans mon consentement ; il faut que j'en sorte, cela m'assomme ; et comment en sortirais-je ? Par où ? Par quelle porte ? Quand sera-ce ? En quelle disposition ? ... Comment serai-je avec Dieu ? ... Je m'abîme dans ces pensées, et je trouve la mort si terrible, que je hais plus la vie parce qu'elle m'y mène, que par les épines dont elle est semée⁷. Mais ce ne sont là que réflexions de pure forme.

La voilà donc en route, ayant fait venir deux litières de Lyon, et avec des gens à cheval et sa chaise roulante⁸. Partie de Paris, le 11 mai, après un voyage de onze jours, étant passée par Moulins⁹, elle arrive à Lyon, où elle se repose trois jours. Si, cette fois, notre marquise ne nous en dit pas plus, elle a souvent donné, dans ses lettres antérieures, des détails sur ses déplacements en Provence, mais aussi aux Rochers, au Buron ou en Bourgogne chez son cousin, Bussy¹⁰. Madame de Sévigné, en effet, a beaucoup voyagé, soit par nécessité pour visiter sa fille ou ses amis, soit par goût naturel pour le voyage et la découverte¹¹. Pour rejoindre la Provence, les trajets nous sont bien connus par l'en-tête des nombreuses lettres écrites en cours de route, selon les étapes, à sa fille ou à ses amis. Au départ de Paris, après une étape à Fontainebleau où elle séjournait soit à l'hôtellerie du Lion d'or, soit de préférence à la capitainerie chez son ami, Montmorin de Saint-Herem, gouverneur de Fontainebleau et des chasses, deux itinéraires étaient possibles. L'un rejoignait la Loire, fleuve qu'elle chérit, par Montargis, Briare, Nevers et Moulins. L'autre passait par Sens, Joigny, Auxerre, Autun, Chalon-sur-Saône et Lyon. En tout, cent cinquante-six lieues et demies en douze à quinze jours, soit une moyenne d'environ quarante kilomètres par jour. Ces déplacements demandaient une organisation rigoureuse. Aussi, avant chaque départ, Mme de Sévigné consacrait-elle quelques jours aux adieux à ses proches, puis à ses amis et préparait-elle son trajet. Au gré des voyages, elle fait étape chez des amis ou dans des auberges et ne manque pas d'en prévenir son entourage. Je pars mercredi, et vais coucher à Essonne ou à Melun. Je vais par la Bourgogne. Je ne m'arrêterais point à Dijon. Je ne pourrai refuser quelques jours en passant à quelques vieilles tantes que je n'aime guère. Je vous écrirai d'où je pourrai¹². Quand il fait trop chaud, elle n'hésite pas à partir très tôt, le matin : nous partons à quatre heures du matin; nous nous reposons longtemps à la dînée; nous dormons sur la paille et sur les coussins du carrosse¹³; ou même à voyager de nuit : nous marchons quasi toute la nuit, et nous suons le jour. Mes chevaux témoignèrent hier qu'ils seraient bien aises de se reposer à Montargis... Nous y étions arrivés le matin à huit heures 14. Une lettre de 1671 nous restitue la façon dont elle se déplaçait : Je vais à deux calèches ; j'ai sept chevaux de carrosse, un cheval de bât qui porte mon lit et trois ou quatre homme à cheval; je serai dans ma calèche tirée par deux beaux chevaux, l'abbé sera quelque fois avec moi. Dans l'autre, mon fils, La Mousse¹⁵ et Hélène ; celle-ci aura quatre chevaux avec un postillon¹⁶. Dans une autre lettre, elle parle d'un grand carrosse à six chevaux, escorté par deux, trois ou quatre hommes à cheval. Mais parfois, comme dans ce dernier voyage, du fait de l'état des routes et de l'inconfort du carrosse dont les roues tressautent désagréablement dans les ornières, ballotant les passagers dans une atmosphère pas toujours agréable, suffocants l'été, grelottants l'hiver en dépit des nombreuses couches de vêtement, elle préfère la litière, où elle voyage assise ou allongée plus confortablement, sorte de chaise-à-porteurs, soutenue entre deux brancards portés par des mulets qui, en trottant, font tinter leurs clochettes. Malgré un confort relatif, car la voyageuse était terriblement secouée si les mulets allaient vite, on passait pratiquement partout, sans crainte de l'état des routes. Aussi, Mme de Sévigné s'en accommode-t-elle. N'écrit-elle pas à sa fille en 1690 : Me voici ma chère bonne, en parfaite santé, fort contente de la litière. Cela passe partout; on ne craint rien. On dit que cette voiture est bien triste; je la trouve bien gaie, quand on a point de peur¹⁷? Il est vrai qu'une litière pouvait parcourir quelques soixante-dix kilomètres par jour.

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, 2016, Claude Lamboley

Après ces trois jours de repos, elle embarque sur un coche d'eau pour descendre le Rhône. C'était un bateau plat couvert et divisé en cabines, dont quatre étaient réservées aux voyageurs, une pour le représentant de l'entrepreneur faisant fonction de capitaine, et une autre pour la vivandière qui assurait la subsistance. Les voyageurs pouvaient apporter leur matelas pour la nuit et on pouvait même y charger sa voiture. Vu l'état déplorable des routes, à l'époque de la marquise, et le danger, voire l'insécurité, des voies terrestres avec les passages à gué des rivières, toujours risqués, et les accidents toujours possibles (dans les descentes, on ne disposait que d'une chaine de fer pour enrayer les roues et freiner le carrosse), la marquise privilégiait, dès que possible, le coche d'eau que ce soit sur la Loire, au départ de Briare, ou que ce soit sur le Rhône. Voici ce qu'elle nous raconte, en 1680, d'un voyage sur la Loire : Nous sommes montés dans le bateau à six heures par le plus beau temps du monde ; j'y ai fait mettre le corps de mon grand carrosse, d'une manière que le soleil n'a point entrée dedans : nous avons baissé les glaces ; l'ouverture du devant fait un tableau merveilleux ; celle des portières et des petits côtés nous donne tous les points de vue qu'on peut imaginer. Nous ne sommes que l'abbé et moi dans ce joli cabinet, sur de bons coussins, bien à notre aise... Nous avons mangé du potage et du bouilli tout chaud : on a un petit fourneau, on mange sur un ais dans le carrosse¹⁸. Pourtant ce n'est pas sans une certaine crainte qu'elle s'embarque sur ce Rhône qui fait peur à tout le monde! Ce pont d'Avignon où l'on aurait tort de passer en prenant de loin toutes ses mesures! Un tourbillon de vent vous jette violemment sous une arche! Et quel miracle que vous n'ayez pas été brisée et noyée dans un moment ! 19. Elle arrive le lendemain au port de Robinet, dans le défilé de Donzère, près de Grignan, où l'attendent sa fille et son gendre²⁰. Elle est heureuse de retrouver ses enfants. Comme elle l'avait écrit en 1691, lors d'un séjour précédent : Ma fille est aimable, comme vous le savez, elle m'aime extrêmement. M. de Grignan a toutes les qualités qui rendent la société agréable. Leur château est très-beau et très-magnifique. Cette maison a un grand air; on y fait bonne chère, et on y voit mille gens²¹. Il est vrai qu'elle gardait le souvenir, à Grignan, dans l'hiver de 1691, d'un soleil capable de rajeunir par sa douce chaleur²². Elle déchantera, en février 1695, écrivant : nous avons cent fois plus de froid ici qu'à Paris ; nous sommes exposés à tous les vents ; c'est le vent du midi, c'est la bise, c'est le diable, c'est à qui nous insultera ; ils se battent entre eux pour avoir l'honneur de nous enfermer dans nos chambres... le froid me glace et me fait tomber la plume des mains²³.



Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, 2016, Claude Lamboley

Mais pour l'instant, elle est surtout ravie de se retrouver dans ce château, propriété des Adhémar, fièrement juché sur son promontoire, avec ses constructions magnifiques, ses vastes terrasses d'où le vue porte jusqu'aux montagnes lointaines, ses meubles somptueux, ses écussons en manteau ducal, sa fière devise « Mai d'honnour qu'est d'honnours ». Mais, derrière toutes ces splendeurs, la ruine guettait. La fortune de François de Grignan était, en effet, largement obérée. Le couple s'était ruiné par des dépenses inconsidérées et un train de vie princier. Chez les Grignan, il y avait désormais plus d'honneur que d'argent. Dans ces circonstances, un de ses grands soucis du moment était : comment consolider cette fortune chancelante? Pour cela, un bon mariage était envisagé pour son petit-fils, Louis Provence, au prix d'une mésalliance qui faisait jaser. La famille avait, en effet, des visées sur la fille d'un fermier général, d'origine roturière, trésorier des Etats du Languedoc, prodigieusement riche, Monsieur de Saint-Amant. Une dot de quatre cent mille francs comptants aplanit les difficultés et balaya les scrupules. Il était convenu que la moitié de cette somme payerait les créanciers et que le beau-père ajouterait, pour faire bonne mesure, cinquante mille francs en linges, dentelles et bijoux. La jeune fille avait dix-huit ans. Elle était jolie, aimable, sage, bien élevée, raisonnable au dernier point²⁴. Le mariage se fit, le 2 janvier 1695. Mais, très vite, cette union de circonstance se révéla un échec. Surtout, le beau-père n'apprécia pas la manière dont la précieuse Mme de Grignan présentait sa belle-fille dans le monde. Nous le savons par Saint-Simon qui raconte dans ses Mémoires²⁵ qu'elle en faisait ses excuses; et avec minauderies, en radoucissant ses petits yeux, disait qu'il fallait bien du fumier sur les meilleures terres... Saint-Amant, son père qui se prêtait à tout pour leurs dettes, l'apprit enfin et s'en trouva si offensé qu'il ferma le robinet.

Heureusement, la même année, en 1695, Madame de Grignan maria sa fille Pauline, le 29 novembre, à Louis de Simiane, marquis d'Esparron. Il possédait vingt-cinq mille livres de rente en fonds de terre, elle ne lui apportait que vingt mille écus de dot²⁶, mais, pour une fois, l'amour partagé compensait l'inégalité de fortune. Désormais, l'avenir financier de la famille était garanti, une préoccupation en moins pour Madame de Sévigné! C'était sans compter les inquiétudes que lui donnait la santé de sa fille. Le 20 septembre 1695, elle écrit à son fils : Pour la santé de votre pauvre sœur, elle n'est point du tout bonne. Ce n'est plus de sa perte de sang, elle est passée; mais elle ne s'en remet point, elle est toujours changée à ne pas être reconnaissable, parce que son estomac ne s'en remet point, et qu'elle ne profite d'aucune nourriture ; et cela vient du mauvais état de son foie, dont vous savez qu'il y a longtemps qu'elle se plaint²⁷. Cette santé était donc fort mauvaise. C'était, à l'évidence, un souci constant pour notre marquise qui s'en ouvre dans une lettre à son cousin Coulanges, le 15 octobre 1695 : Ce que vous pourriez faire de mieux pour moi, mon aimable cousin, ce seroit de nous envoyer, par quelque subtil enchantement, tout le sens, toute la force, toute la santé, toute la joie que vous avez de trop, pour en faire une transfusion dans la machine de ma fille. Il y a trois mois qu'elle est accablée d'une sorte de maladie qu'on dit qui n'est point dangereuse, et que je trouve la plus triste et la plus effrayante de toutes celles qu'on peut avoir. Je vous avoue, mon cher cousin, que je m'en meurs, et que je ne suis pas la maîtresse de soutenir toutes les mauvaises nuits qu'elle me fait passer; enfin son dernier état a été si violent, qu'il en a fallu venir à une saignée du bras : étrange remède, qui fait répandre du sang quand il n'y en a déjà que trop de répandu! C'est brûler la bougie par les deux bouts.28

Quand, le 29 mars 1696, elle écrit ce qui sera sa dernière lettre à son cousin Emmanuel de Coulanges²⁹, Madame de Sévigné est déjà contaminée par la maladie qui l'emportera, mais elle ne le sait pas ; elle y déplore le décès prématuré du jeune marquis de Blanchefort, second fils du maréchal Créquy, mais elle ne se doute pas qu'il ne lui reste que dix-neuf jours à vivre ; quand la réponse de Madame de Coulanges, écrite le 6 avril, lui parviendra, lettre qui se termine par *Adieu, ma vraie amie* ³⁰, il n'est pas certain que son état de santé lui ait permis d'en prendre connaissance. En effet, c'est alors que la santé de sa fille commençait à s'améliorer, que Madame de Sévigné tomba brusquement malade, début avril, atteinte de la petite vérole. C'était, alors, le nom de la variole, terrible maladie infectieuse, extrêmement contagieuse et épidémique, due à un poxvirus, qui devait, aussi, être mortelle pour sa fille, neuf ans plus tard. On mesure la crainte que suscitait ce fléau par la fréquence de son évocation qui revient comme un leitmotiv dans la correspondance de la marquise, à propos des siens mais aussi de se amis³¹.

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, 2016, Claude Lamboley

Dans sa forme commune, la plus fréquente, son incubation était de 8 à 14 jours. Mme de Sévigné était donc, vraisemblablement, déjà contaminée lorsqu'elle a écrit sa dernière lettre du 29 mars. La période d'invasion était marquée par un syndrome infectieux franc avec fièvre, vomissements, douleurs intenses sous forme de céphalées et de rachialgies. Les signes respiratoires dyspnéiques étaient fréquents. L'éruption apparaissait au bout de trois à quatre jours, débutant par la face et gagnant en une seule poussée tout le corps. Chaque élément était constitué d'abord par une macule, puis par une vésicule indurée, enchâssée. En deux à trois jours, celle-ci se transformait en une pustule à centre ombiliqué, cernée d'une aréole rouge. Après un stade crouteux, dans les cas les plus favorables de guérison, cette pustule laissait une cicatrice définitive, avec, comme séquelle, un visage grêlé, marqué à vie. Dès lors, on imagine la souffrance et le désespoir que cette coquette a dû ressentir, dans la crainte d'être défigurée par les pustules et les croutes caractéristiques de cette affection. Cette éruption s'accompagnait de fièvre, de déshydratation, de trouble de la vigilance et se terminait souvent dans un collapsus cardio-vasculaire fatal ou dans un syndrome hémorragique mortel.

Il n'y avait, à l'époque, aucun traitement et la maladie était le plus souvent fatale chez un malade sur trois à cinq. Tous étaient égaux devant ce fléau, les rois (tel Louis XV) comme les manants. Une telle évolution est devenue historique, car la variole a été totalement éradiquée, grâce à la variolisation puis à la vaccination. Il semble que la première mention de variolisation soit apparue en Chine, au XVIe siècle. En France, ce n'est qu'en 1756 que la première inoculation variolique fut pratiquée par le docteur Tronchin sur les enfants du duc d'Orléans, sans cependant lever toute appréhension. Il faudra attendre la fin du XVIIIe siècle, avec les campagnes d'informations d'hommes éclairés comme Voltaire³², La Condamine³³, l'abbé Roman³⁴ ou Louis de Laus de Boissy³⁵, l'inoculation publique, en 1774, de Louis XVI et ses frères, et la découverte de la vaccination par Jenner, en 1796, pour que celle-ci soit acceptée sans réticence. Madame de Sévigné avait été victime de cette calamité, cent ans trop tôt. Le dernier cas mondial de variole a été diagnostiqué le 26 octobre 1977 ; depuis, la maladie a été éradiquée officiellement, le 8 mai 1980, grâce à une campagne mondiale de vaccination massive et à une stratégie de surveillance et d'endiguement mise en œuvre dès 1967. Depuis 1980, la vaccination n'est plus obligatoire.

Nous n'avons pas de détails sur le cours évolutif de la maladie de Madame de Sévigné. Nous savons seulement que ses premiers signes sont apparus vers le 6 avril ; que consciente de sa gravité, elle s'est préparée pieusement à la mort et qu'elle a reçu les derniers sacrements cinq jours plus tard ; que sa malignité a été telle qu'elle effraya son entourage jusqu'après sa mort³⁶, mais que, malgré le danger, elle fut entourée avec un grand dévouement et une totale abnégation par Mademoiselle de Martillac et Mademoiselle de Montgobert, demoiselles de compagnie de Madame de Grignan, qui lui prodiguèrent des soins au mépris de toute précaution. On peut supposer qu'elle sombra dans un délire fébrile après avoir reçu les derniers sacrements et qu'elle est morte, le 17 avril, dans un collapsus cardio-vasculaire liée à une grave déshydratation, à moins que ce soit dans un syndrome hémorragique gravissime. Inquiète, épuisée d'avoir veillé, nuit et jour, sa fille malade, les semaines précédentes, elle avait été emportée en dix jours.

Monsieur de Coulanges prendra la plume pour écrire à Madame de Simiane, la petite fille de la marquise, le 25 avril, ... dans une occasion aussi cruelle et aussi funeste que celle où nous nous trouvons. Je n'ai point douté de votre sensibilité sur la perte que nous avons faite, et j'ai bien compris ce qu'il en coûteroit à votre bon naturel. Mon Dieu! Madame, quel coup pour tous tant que nous sommes! quant à moi, je me perds dans la pensée que je ne verrai plus cette pauvre cousine, à qui j'ai été si tendrement attaché depuis que je suis au monde, et qui m'avoit rendu cet attachement par une si tendre et si constante amitié... Madame de Coulanges est dans une désolation qu'on ne peut vous exprimer, et si grande, que je crains qu'elle ne tombe malade... et que je suis en peine encore de la pauvre Mlle de Martillac, qui s'est si bien acquittée de tous les devoirs de la bonne et tendre amitié! 37

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, 2016, Claude Lamboley





Dalle funéraire de la sépulture de Mme de Sévigné dans l'église collégiale Saint Sauveur de Grignan et mention de son décès dans le registre paroissial de Grignan (A.D. de la Drome)

Elle avait soixante-dix ans et deux mois. La crainte de la contagion fut telle que l'inhumation fut précipitée. C'est ce que nous dit le procès-verbal du 27 août 1816, rédigé par le maire de Grignan et dans lequel il est consigné que parmi huit vieillards convoqués... celui qui même a connu plusieurs témoins des funérailles de Mme de Sévigné, a déclaré que tous ces témoins s'accordaient à dire que cette dame était morte d'une petite vérole si maligne, que sa famille, non seulement n'avait pas eu le temps de se procurer un cercueil de plomb, mais avait été obligée de la faire inhumer avant l'expiration des délais ordinaires³⁸. Elle repose dans la Collégiale Saint-Sauveur de Grignan. On n'avait pas osé ouvrir le caveau familial, on creusa une fosse dans le chœur, à gauche de l'autel, que l'on maçonna. Une plaque de marbre signale sa sépulture sur laquelle est gravée l'inscription « Cy-git Marie de Rabutin Chantal marquise de Sévigné décédée le 18 avril 1696 ». Sur le registre paroissial on relève l'inscription suivante : « Le dix-huit avril de la sus dite année (1696) a été ensevelie dans le tombeau de la maison de Grignan, dame Marie de Rabutin Chantal, marquise de Sévigné décédée le jour précédent, munie de tous ses sacrements, âgée environ de soixante et dix ans. Signé : Delubac, curé, Jacomin et Coulon ».

On a beaucoup glosé sur le fait que Madame de Grignan, qui était sous le même toit que sa mère, se soit tenue éloignée de la malade. Crainte d'une contamination dangereuse? Ou volonté et abnégation de sa mère, malgré son amour pour sa fille et sa douleur de ne pas la voir avant sa mort, de la tenir éloignée pour lui éviter toute contagion? Dangeau, dans son Journal, signale quant à lui, le 26 avril³⁹: J'appris la mort de Mme de Sévigné qui était à Grignan avec sa fille, et sa fille est fort malade, et on lui cache la mort de sa mère. Le 28 avril, Mme de Grignan répond aux condoléances du Président de Moulceau, de Montpellier: Votre politesse ne doit point craindre, Monsieur, de renouveler ma douleur, en me parlant de la douloureuse perte que j'ai faite... Je suis très persuadée, Monsieur, que vous ne sauriez avoir appris le malheur épouvantable qui m'est arrivé, sans répandre des larmes: la bonté de votre cœur m'en répond. Vous perdez une amie d'un mérite et d'une fidélité incomparable:

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, 2016, Claude Lamboley

rien n'est plus digne de vos regrets; et moi, Monsieur, que ne perdé-je point! Quelles perfections ne réunissoit-elle point, pour être à mon égard, par différents caractères, plus chère et plus précieuse! Une perte si complète et si irréparable ne porte pas à chercher de consolation ailleurs que dans l'amertume des larmes et des gémissements. J'étais bien loin d'y être préparée: la parfaite santé dont je la voyais jouir, un an de maladie qui m'a mise cent fois en péril, m'avaient ôté que l'ordre de la nature pût avoir lieu à mon égard... Je me flattois de ne jamais souffrir un si grand mal; je le souffre, et le sens dans toute sa rigueur. Je mérite votre pitié, Monsieur. Une lettre de son mari au même destinataire nous éclaire sur les derniers instants de sa belle-mère: Ce n'est pas seulement une belle-mère que je perds: c'est une amie tendre et délicieuse; mais ce qui est encore plus de notre admiration que de nos regrets, c'est une femme forte. Elle a envisagé dès les premiers jours de sa maladie, la mort avec une fermeté et une soumission étonnante. Cette femme si tendre, si faible pour tout ce qu'elle aimait, n'a trouvé que du courage et de la religion quand elle n'a cru ne devoir songer qu'à elle. 41

Une énigme demeurait. On racontait qu'au moment de la Révolution, en 1793, une vingtaine de sépultures de la Collégiale avaient été violées, dont celle de la marquise. On racontait que son crâne avait été soumis à l'examen du fameux docteur Gall, phrénologue distingué, qui prétendait connaître les hommes par l'inspection du crâne et qui avait jugé défavorablement les protubérances de ce dernier. Nous en avons une relation : Faujas de Saint-Fonds, le savant géologue, possédait, nous ne savons comment, la tête de madame de Sévigné. Peu après la première arrivée du docteur Gall à Paris... Faujas de Saint-Fonds invita le docteur Gall à venir déjeuner chez lui, au Jardin des Plantes où il demeurait, et là, en présence d'un très petit nombre de personnes dont j'étais, le géologue présenta au craniologue la tête de madame de Sévigné sans luis dire à qui elle avait appartenu. Après dix minutes à peu près d'examen, Gall ayant dit d'abord que c'était une tête de femme, ayant établi l'âge de cette femme à sa mort...fit de madame de Sévigné un portrait qui surprit par sa ressemblance. Toutefois il se présenta une circonstance qui nous frappa d'étonnement : ce fut quand Gall signala sur le crâne de madame de Sévigné l'absence de l'amour maternel¹²(!). Cette élucubration savante sera violemment critiquée par Charles Nodier, en 1835, qui écrivait Par bonheur pour elle et pour le docteur Gall, il n'est pas très-sûr que ce soit la tête de madame de Sévigné qui ait été livrée à cet examen sacrilège. Les déterreurs ont en effet violé vingt sépultures pour se procurer le plaisir patriotique de jeter au vent les restes profanés de cette femme immortelle, mais le hasard leur a, dit-on, caché la sienne⁴³. En effet, cette profanation était contestée, en particulier, dans le procès-verbal rédigé, le 27 août 1816, par le maire de Grignan qui atteste que la sépulture de Mme de Sévigné n'a point été violée en 1793, comme on l'a prétendu, puisqu'il n'a été touché ni à la tombe ni à la maçonnerie qui la couvrait; que les ossements enlevés du caveau ne peuvent être les siens...44 En 2005, l'énigme a été levée. À l'occasion de travaux de restauration de la collégiale, le maire de Grignan a fait procéder, le 13 mai, à l'ouverture du caveau. Un crâne est alors découvert parmi d'autres restes et identifié comme étant celui de la Marquise. Ce crâne était scié. La tombe avait donc bien été violée à la recherche du plomb destiné à l'armée. Les révolutionnaires, découvrant les restes de Madame de Sévigné, auraient extrait son crâne et l'auraient fait expertiser, ce qui explique le fait qu'il ait été scié. Selon cette thèse, la partie inférieure du crâne avait ensuite été remise, avec « le plus grand respect », dans le cercueil. À l'occasion de cette exhumation, des mesures précises seront réalisées et le tombeau refermé, après en avoir informé les services de la DRAC de Lyon. Selon une seconde thèse, le crâne de la Marquise aurait été sauvé de la profanation des révolutionnaires par un prêtre réfractaire qui l'aurait mis à l'abri dans un couvent de Nancy. Or, des analyses ADN réalisées sur ce crâne ont établi que celui-ci n'était pas celui de l'épistolière. « Un point de l'histoire des événements révolutionnaires à Grignan, qui a longtemps fait l'objet de relations divergentes, est aujourd'hui incontestablement et définitivement éclairci », estimera, dès lors, le maire, M. Bruno Durieux⁴⁵.

¹ LAMBOLEY C.- Madame de Sévigné, épistolière et rhumatisante. Bull. Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. NS, 2012, 43, 313-331.

² Lettres de Madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis, recueillies et annotées par M. Monmerqué L., Hachette éd., Paris, 1862-1868, 14 vol., Lettre n°1376, p. 150, T. X.

³ Le Littérateur universel 1835, p. 176, vol. I.

 $^{^{4}}$ Lettre n° 1372 du 31 mars 1694, p. 139, op. cit. T. X.

⁵ Lettre n° 1376 du 25 avril 1694, p. 150, op. cit. T. X.

⁶ Lettre n° 1047 du 13 novembre 1687, p. 127, op. cit., T. VIII.

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, 2016, Claude Lamboley

```
<sup>7</sup> Lettre n° 157 du 16 mars 1672, op. cit. T. II.
```

⁸ Lettre n° 1376 du 25 avril 1694, p. 150, op. cit. T. X.

⁹ Lettre n° 1378 du 24 mai 1694 de Mme de Coulanges à Mme de Sévigné, p. 156, op. cit. T. X.

¹⁰ PLAISANCE D. – Le Gâtinais au temps de Madame de Sévigné. Sans nom d'auteur. 1988, pp.98.

¹¹ BUFFET H.-F.: Par voies et par chemin avec madame de Sévigné.- Annales de Bretagne, 1972, 79, n° 3, 551-

¹² Lettre n° 297 du 11 juillet 1672, op. cit. p. 146, T.III.

¹³ Lettre n° 551 du 24 juin 1676, op. cit. p. 500, T.IV.

¹⁴ Lettre n° 552 du 26 juin 1676, op. cit. p. 503, T.IV.

¹⁵ Il s'agit de l'abbé de La Mousse, neveu de l'abbé de Coulanges et cousin de madame de Sévigné, qu'elle emmenait souvent en voyage.

16 Lettre n° 144 du 13 mai 1671, op. cit. p. 56, T.II.

¹⁷ Lettre n° du 7 octobre 1690, op. cit. p. 777, T. III.

¹⁸ Lettre n° 735 du 9 mai 1680, op. cit. p. 261, T. VI.

¹⁹ Lettre n° 141 du 4 mars 1671, p. 92, op.cit. T. II.

²⁰ Lettre n° 1382 du 20 juillet 1694, p. 169, op. cit. T. X.

²¹ Lettre n° 1324 du 12 juillet 1691, p. 30, op. cit. T. X.

²² Lettre n° 1305, du 13 novembre 1690, p. 582, op.cit. T. IX.

²³ Lettre n°1403 du 3 février 1695, p. 236, op. cit. T. X.

²⁴ Lettre n° 1396 de décembre 1694, p. 219, op. cit. T. X.

²⁵ SAINT-SIMON- Mémoires, vol. III, 1704-1707, pp. 640, p. 114.

²⁶ DANGEAU (Marquis de)-Journal 1694-1696, 2 décembre 1695. Firmin Didot fr., Paris, 1835, p. 316.

²⁷ Lettre n° 1430, du 20 septembre 1695, p. 313, op. cit. T. X.

²⁸ Lettre n° 1433 du 15 octobre 1695, p. 324, op. cit. T. X.

²⁹ Lettre n° 1451 du 29 mars 1696, p. 381, op. cit. T. X.

³⁰ Lettre n° 1452 du 6 avril 1696, p. 382, op. cit. T. X.

³¹ Lettres du 3 décembre 1670, du 10 février 1672, du 22 septembre 1679 etc...

³² VOLTAIRE – Onzième lettre philosophique. Amsterdam, Lucas, Au livre d'or. 1734, vol. 11, p. 101-102.

³³ LA CONDAMINE Ch.-M. - « Mémoire sur l'inoculation de la petite vérole », Histoire de l'Académie royale des sciences, avec les Mémoires de Mathématique et de Physique pour la même année, tirés des registres de cette Académie, Paris, Durand, 1754, p. 615-670.

³⁴ ROMAN J.-J.-T., (abbé) – L'inoculation, poème en quatre chants par M.L.R. Amsterdam, Paris, chez Lacombe

³⁵ LAUS de BOISSY L. – Avis aux mères au sujet de l'inoculation ou Lettre à une dame de province qui hésitait à faire inoculer ses enfants. Londres, Paris, chez Des ventes de la Doué, 1775.

³⁶ V. *infra* note n° 38.

³⁷ Lettre n° 1453 du 25 avril 1696, p. 385, op. cit. T. X.

³⁸ SAINT-SURIN: Biographie universelle ancienne et moderne; ou, Histoire, par ordre alphabétique: de la vie publique ou privée de tous les hommes qui se font remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes. Paris, L.G. Michaud lib-éd., 1825, T. 42, pp.584, p.180.

³⁹ DANGEAU (Marquis de)-Journal 1694-1696, 26 avril 1696, op. cit. n° 24, p. 401.

⁴⁰ Lettre n° 1454 du 28 avril 1659, p. 386, op. cit., T. X.

⁴¹ Lettre n° 1459 du 28 mai 1659, p. 393, op. cit., T. X.

⁴² GALL F. J.- Précis de phrénologie, ou l'art de connaître les hommes par l'inspection du crâne. Paris, Garnier fr., 1838, T. II, p. 177-178.

⁴³ NODIER C. – Lettres de madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis. Paris, Lavigne et Chamelot libr., 1835, Préface p. VIII et IX.

⁴⁴ SAINT-SURIN : Op. cit. n° 38, p.179.

⁴⁵ Selon un article paru dans Le Monde, le 18 mai 2005.